



pris sur le fait... à Sortir la tête

rendez-vous

mars

jusqu'au samedi 12 mars

Tout doit disparaître, exposition à Sortir la Tête

samedi 5

atelier d'arts plastiques pour tous à Sortir la Tête (de 14h30 à 16h30, sur inscription)

du samedi 5 au jeudi 31

Regards sur l'Afrique, projections de films documentaires (voir affiche)

lundi 7 et 21

atelier vidéo à partir de 17h jusqu'à 19h, à Peuple et Culture, Tulle

mercredi 9

projection du film *Regards d'Afghanes*, de BRIGITTE BRAULT (2002 - 52 min.) à 19h30
rencontre avec CHANTAL VERON, de l'association NEGAR
20h30 à l'auditorium de la cité administrative, Tulle

vendredi 11

projection du film *Aurélie Nemours*, série mémoire, de CHANTAL SOYER (1998 - 52 min.)
à Sortir la Tête, 18h

vendredi 11 et samedi 12

atelier théâtre avec CATHERINE FOURTY (vendredi 18h30 et samedi 14h - 22h)
à Peuple et Culture, Tulle

jeudi 17

scène ouverte, salle Des Lendemain qui Chantent - Tulle à 19h. Entrée libre

édito

Quelle drôle d'époque !

Hier encore, on a fermé une usine,
jetant sur la route des milliers de personnes.

Pas assez rentable.

Alors on ferme, on fusionne, on délocalise.

Alors qu'en face, on construit une prison.

Faudrait-il effrayer les chômeurs ?

Faudra-t-il que les exclus enferment
leurs désirs sous peine d'être enfermés eux-mêmes ? [...]

Au lieu de combattre la pauvreté,
on combat les pauvres [...]

Que sommes-nous en train de faire ?

Avons nous perdu la raison ?

PATRIC JEAN. Extraits de l'introduction du film *La Raison du plus fort**

*Ce film que nous avons projeté en mai 2003 dans la grange de YVES et SYLVETTE LIVODE à Gumont, vient de sortir en salle.

documentaire

à l'occasion de la journée internationale des femmes

mercredi 9 mars à l'amphithéâtre de la cité administrative

19h30 projection d'un film documentaire *Regards d'Afghanes*

20h30 rencontre avec CHANTAL VERON, de l'association NEGAR*

en partenariat avec la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Entrée gratuite, sur invitation

Regards d'afghanes

un film de BRIGITTE BRAULT (2002 - 52 min.)

Pour leur premier film, des jeunes Kabouliques, formées par AINA** (association pour le développement des médias créée à Kaboul en 2001, avec le soutien de l'UNESCO), ont choisi d'aller à la rencontre des Afghanes des autres régions du pays et, du point de vue formel, de se filmer en train de travailler. Le contraste est saisissant entre l'énergie des premières, galvanisées par la liberté et les perspectives que leur donne la formation, et le marasme où végètent les secondes. Ainsi, oubliées de tous, des femmes hazaras chargées d'orphelins et qui ont perdu maison et mari, vivent réfugiées dans les grottes de Bamiyan. Les réalisatrices filment le maigre brouet du jour, censé nourrir une armée d'enfants qui envahissent soudain l'image tandis qu'une "Mère Courage" s'exclame : « Mais donnez-nous au moins des métiers à tisser, que nous puissions gagner notre vie ! ».

Partout on sent l'oppression qui pèse sur les femmes, sur les Kuchies dans le Nangarhar qui se risquent à parler, sur les habitantes d'Herat qui refusent, ou sur cette jeune désespérée, dans le Badakhshan, qui explique qu'elle ne peut pas sortir de chez elle : un commandant local a assuré qu'il l'enlèverait à la première occasion.

Mais on voit également un mollah, père d'une des réalisatrices, commenter le désir de sa fille de devenir journaliste. « *Au début, j'étais contre, reconnaît-il. Ensuite, j'ai réfléchi : j'avais confiance dans l'association, et puis, si nous voulons que l'Afghanistan se modernise...* »

* L'association NEGAR a été créée à l'initiative de femmes afghanes et françaises en réponse aux messages de détresse envoyés par des Afghans, et particulièrement par des femmes réduites à vivre dans une situation de non-droit et de grande précarité sous le régime des milices talibanes. Durant cette période sombre, l'association a été un porte-voix en Europe et en Amérique pour faire connaître le sort des populations d'Afghanistan. Aujourd'hui, NEGAR soutient les associations féminines afghanes et contribue à la promotion de l'éducation des filles à Kaboul et dans certaines provinces d'Afghanistan.

**AINA : Fondée le 2 août 2001 par REZA, photo-reporter, et un groupe de passionnés d'images et de médias, l'organisation non gouvernementale AINA oeuvre au développement des médias indépendants et de l'expression culturelle. Aujourd'hui, dans le cadre de l'instauration progressive d'un processus démocratique et la reconstruction de la société civile en Afghanistan, AINA est présente avec plusieurs projets d'envergure dans l'ensemble du pays, dont un programme de formation à la réalisation et au journalisme pour les femmes afghanes. En décembre 2002, en voyage à travers l'Afghanistan, elles ont réalisé un documentaire de 52 minutes. Intitulé *Regards d'afghanes*, il s'agit du premier film réalisé par des femmes afghanes sur leurs concitoyennes.

du 5 au 31 mars

Regards sur l'Afrique (voir affiche)

sortir la tête

Il vous reste encore deux petites semaines pour venir visiter l'exposition **Tout doit disparaître !** A travers un accrochage dense cette exposition présente les acquisitions récentes de l'artothèque du Limousin témoignant de la diversité de la création contemporaine. On y rencontre notamment les constructions géométriques d'AURÉLIE NEMOURS, les êtres chimériques dessinés par FRÉDÉRIQUE LOUTZ, les photomontages acides et drôles de RAMON, les interventions dans la nature de BRUNI et BABARIT, les fleurs d'ANNE FERRER ou de FRÉDÉRIQUE LUCIEN... C'est ainsi une cinquantaine d'œuvres qui sont à découvrir ; parmi lesquelles vous trouverez peut-être le tableau avec lequel vous allez vivre pendant deux mois (toutes les œuvres peuvent être empruntées).

atelier d'arts plastiques

samedi 5 de 14h30 à 16h30

L'espace d'exposition se transformera pour un temps en atelier. Il sera question de choisir, dessiner, organiser, mettre en couleur, faire dialoguer... pour réaliser une œuvre ou une série. Ce temps d'atelier sera suivi d'une discussion autour des œuvres de l'exposition.

L'atelier est gratuit et ouvert à tous (à partir de 7 ans).

Inscription obligatoire (pour des questions de

place et de matériel). Renseignements : Hélène Leflaive au 05 55 26 32 25



projection documentaire

vendredi 11 à 18h

Aurélie Nemours, série mémoire, film de CHANTAL SOYER (1998 -52 min.)

En écho au diptyque présent dans l'exposition nous vous proposons de découvrir le travail solitaire et sans concession d'une artiste abstraite majeure du XXe siècle. Au cours de l'entretien réalisé dans son atelier parisien avec ANNE TRONCHE, AURÉLIE NEMOURS (décédée le 27 janvier 2005) évoquait ses années d'apprentissage, les rencontres qui l'aidèrent à affiner sa personnalité, parmi lesquelles celles d'ANDRÉ LHOPE, de FERNAND LÉGER, MICHEL SEUPHOR. Mais surtout elle exprimait ce qui l'a conduit à radicaliser toujours plus sa peinture : la quête d'un monde qui s'oppose à l'apparence. Pour AURÉLIE NEMOURS, être peintre, c'était *chercher la vérité du monde*, et son œuvre est le produit d'une démarche intérieure où rigueur et sensibilité s'équilibraient, où la vie affluerait à la surface de ses carrés de couleur aux accords risqués. Elle venait de CÉZANNE plus que du cubisme, mais ne voyait pas la nécessité de rester liée au monde des apparences.

ateliers

atelier vidéo

les lundis 7 et 21 à partir de 17h et jusqu'à 19h

à Peuple et Culture, Tulle

atelier théâtre

vendredi 11 (18h30) et samedi 12 (14h - 22h) avec CATHERINE FOURTY

à Peuple et Culture, Tulle

atelier chanson

les jeudis à 20h30 avec SYLVIE HEINTZ

à Peuple et Culture, Tulle

panier paysan

A ceux et celles qui ont envie de manger propre et bon à des prix raisonnables... et en même temps de soutenir des paysans d'ici qui produisent sans détruire...

Peuple et Culture conjointement avec les CIVAM et ATTAC vous informent de la mise en place sur le secteur de Tulle d'un système de lien direct (de type "panier paysan") entre un groupe de producteurs et un groupe de consommateurs.

Si vous êtes intéressés par cette mise en place, un questionnaire a été élaboré pour définir les demandes et les besoins des *consomm'acteurs* que nous souhaitons devenir. Le demander à Peuple et Culture tél. 05 55 26 32 25.

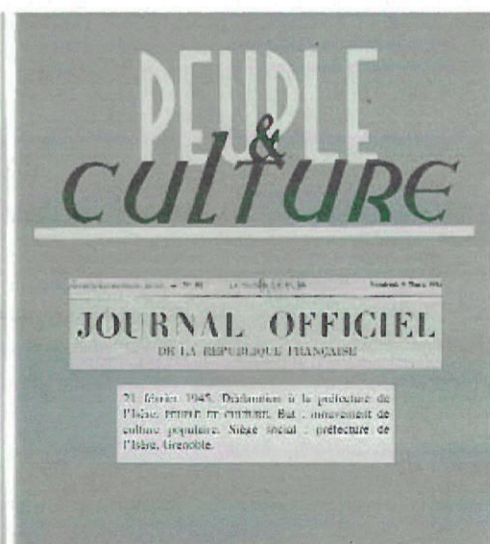
La prochaine réunion de ce groupe aura lieu le mercredi 2 mars à 20h30 dans la salle de réunion des associations de l'ancienne école Turgot, rue de la Bride à Tulle.

peuple et culture cantal

Un nouveau né et une belle histoire... Il y a plusieurs mois, ANNE DALLANT, conseillère pour les arts plastiques à la DRAC Limousin (avec qui Peuple et Culture Corrèze travaille souvent en étroite et riche collaboration et qui a une grande capacité et volonté de mise en relation) nous suggère de prendre contact avec quelqu'un qui dit-elle serait très intéressée par l'activité et l'état d'esprit de Peuple et Culture : ANNE TANNÉ qui vit à Aurillac où elle a enseigné pendant plusieurs années les arts appliqués ; elle est militante d'ATTAC Cantal et ressent un fort besoin, sur son territoire, d'actions où la culture et l'art croiseraient et ouvriraient le politique. Le premier contact se fait à Tulle au moment de la résidence d'ESTELLE PLANET puis à nouveau et à plusieurs reprises lors des journées *Quand le documentaire donne envie de changer le monde* dans les granges et au château de Poissac où tout un groupe du Cantal sensibilisé par ANNE TANNÉ vient participer aux projections. Un groupe très diversifié (paysans, ouvriers agricoles, psychologue, comptable, artisan, informaticien, enseignants) et déjà en partie constitué (au sens où ils agissent déjà ensemble au sein de plusieurs associations). C'est au château de Poissac en mai 2004 que va se préciser et concrétiser pour eux l'envie de commencer à organiser des projections de cinéma documentaire à Aurillac et dans plusieurs lieux à la campagne. Et c'est au cours d'une rencontre entre une délégation de Peuple et Culture Corrèze et ce collectif, en octobre dernier, à la ferme de la Barreyrie à Roumégoux, petite commune du Cantal, chez FRANÇOISE et MICHEL MONREYSSE (producteurs de viande de Salers bio et de pain) que va naître l'idée de constituer un Peuple et Culture Cantal. Demande à Peuple et Culture Union, procédure d'usages... et l'association "pour la création de Peuple et Culture Cantal" est officiellement créée depuis début février 2005.

Premières actions : dimanche 6 à 14h, à la **grange de la Barreyrie**, projection (avec l'appui technique de Peuple et Culture Corrèze) du film documentaire : **Trois frères pour une vie** de GILLES PERRET et vendredi 11 à 20h, à **Naucelle** (dans la "banlieue" d'Aurillac) au **buron**, projection de **Danger Travail** de CHRISTOPHE COELLO, STÉPHANE GOXE et PIERRE CARLES.

A suivre bien sûr et bon vent à ce dernier né, soixante ans exactement après la fondation du mouvement Peuple et Culture (21 février 1945).



et aussi...

conférence-débat, coopération Nord-sud, croissance - décroissance

avec JEAN MARIE HARRIBEY, économiste, enseignant à l'université de Bordeaux et membre du conseil scientifique d'ATTAC.

vendredi 1^{er} avril, 20h30 salle Marie Laurent, avenue Alsace Lorraine à Tulle

programmé par ATTAC 19 et l'association ECHO du centre hospitalier de Tulle

brève...

Idées reçues sur la "Constitution"

La Commission va devenir le gouvernement démocratique de l'Union.

Quand on sait que les électeurs n'ont aucune possibilité de sanctionner la Commission par leur vote, quand on sait que le Parlement européen, ni aujourd'hui, ni dans le cadre de la Constitution, ne peut imposer de choix politiques à la Commission, on mesure l'inexactitude d'une telle affirmation. La totalité des décisions revient en dernier ressort à la Commission et au Conseil des ministres (tous désignés et pas élus).

Le principe de subsidiarité permettrait que les décisions soient prises le plus près possible des citoyens de l'Union. (Protocole sur l'application du principe de subsidiarité).

Il suffit de lire la suite du texte : *Avant de proposer un texte législatif la Commission procède à de larges consultations... en cas d'urgence exceptionnelle la commission ne procède pas à ces consultations...*

La possibilité existe toutefois pour un tiers des Parlements nationaux (9 sur 25) d'obliger la Commission à réexaminer une de ses propositions lorsqu'elle concerne une matière pour laquelle s'applique **le principe de subsidiarité** (art. I-11,3 et protocole). Mais la Commission peut maintenir sa proposition. D'autant qu'elle est investie du pouvoir de veiller à l'application des dispositions de la Constitution. Il faut alors que ces 9 parlements nationaux introduisent une action devant la Cour de justice européenne. On voit dans quels enlacements procéduraux et judiciaires un choix politique contraire à celui de la Commission risque d'être enterré.

La Constitution sauvera les services publics en leur donnant, pour la première fois, une base légale

Ce n'est pas la première fois qu'un traité européen introduit, non pas la notion de service public, mais bien le concept de *service d'intérêt économique général*. Celui-ci est apparu dans le traité d'Amsterdam. On le retrouve à l'Article II-96 de la Constitution : *L'Union reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et pratiques nationales, conformément à la Constitution, afin de promouvoir la cohésion sociale et territoriale de l'Union.*

La Constitution ne fournit aucune définition du *service d'intérêt économique général*. Par contre les documents de la Commission européenne (Notes de 2000, Livre Vert de 2003, Livre Blanc de 2004) sont éloquentes : les pouvoirs publics ne peuvent créer des services

d'intérêt économique général (SIEG) que si deux conditions sont remplies : 1 - que le marché (l'initiative privée) ne fournisse pas le service ; 2 - que ce SIEG respecte les règles de la concurrence.

Le passage des mots *service public* aux mots *service d'intérêt économique général* n'est -il qu'un glissement sémantique et SIEG signifie-t-il *service public* dans le langage européen. ? Rien n'est plus faux, reportons nous à l'annexe 1 du Livre Blanc qui apporte sur ce point une clarification intéressante : *les termes service d'intérêt général et service d'intérêt économique général ne doivent pas être confondus avec l'expression service public* (p.23).

En outre, la Constitution précise en son Article III-166, 2 : *Les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux dispositions de la Constitution, notamment aux règles de concurrence.*

Enfin, le traité constitutionnel proclame que la liberté d'établissement et la liberté de circulation des services sont des *valeurs fondamentales* de l'Union européenne (article I-4). La proposition de directive déposée par le Commissaire européen Bolkestein sur "les services dans le marché intérieur" fournit la démonstration, confirmée par des experts de tous bords, que l'application intégrale de cette "valeur fondamentale" conduit à la disparition des services publics, de nos systèmes de sécurité sociale et du modèle européen de solidarité. Cette directive a été débattue et acceptée depuis longtemps par la Commission. A l'époque où notre actuel ministre des affaires étrangères était Commissaire, il l'avait accepté mais elle semble aujourd'hui tout d'un coup gênante. La Constitution non seulement ne protège pas les citoyens européens de tels abus mais les encourage, on peut parier que personne ne s'en serait ému s'il n'y avait l'échéance du prochain référendum. Cet épisode nous donne une idée de ce qui se passera si le projet de Constitution est accepté. C'est la fin de la capacité des pouvoirs publics locaux, régionaux et nationaux de procurer des activités de service auxquelles tous ont accès et dont les coûts sont mutualisés. Et l'impossibilité de créer des services publics européens. L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC pourra s'appliquer totalement sans que les Etats ne puissent s'y opposer vu l'existence de cette Constitution.

source : texte de RAOUL MARC JENNAIR
site Internet : www.urfig.org

Un DVD (10 €) et une plaquette (5€) réalisés par l'URFIG (l'Unité de Recherche de Formation et d'Information sur la Globalisation) sont disponibles à **Peuple et Culture**. Le DVD contient trois exposés de RAOUL MARC JENNAIR : le premier consacré à l'AGCS, le second à la directive Bolkestein, le troisième analyse les éléments les plus importants du traité constitutionnel). A visionner seul ou en groupe... Pour ceux qui n'ont pas de lecteur DVD, il est possible d'emprunter à PEC la vidéo de l'intervention de RAOUL MARC JENNAIR à Tulle.

date à retenir samedi 5

Une manifestation nationale pour la sauvegarde des services publics aura lieu à Guéret (un covoiturage peut s'organiser à partir de Tulle et un bus FSU part de Brive, nous téléphoner pour renseignement). **On sait le combat que mènent actuellement les élus creusois en démissionnant de leurs mandats électifs pour alerter l'opinion sur ce qu'ils constatent du bradage des services publics en milieu rural.**

Avez-vous pensé à renouveler (ou à prendre) votre adhésion pour l'année 2005 ?

<input type="checkbox"/> Adhérent	20 €	<input type="checkbox"/> Association, CE	46 €
<input type="checkbox"/> Abonnement au journal	5 €	<input type="checkbox"/> Abonnement au journal	5 €
<input type="checkbox"/> total	25 €	<input type="checkbox"/> total	51 €

Peuple et Culture Corrèze - 51 bis rue Louis Mie - 19000 Tulle / tél : 05 55 26 32 25 - fax : 05 55 26 88 95
peupleetculture.correze@wanadoo.fr - <http://perso.wanadoo.fr/pec19>

Peuple et Culture Corrèze n°6 tiré à 1000 exemplaires - Directrice de la publication : Manée Teyssandier
Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531 - App : en cours

regards sur l'Afrique

projections de films documentaires à Tulle, St Jal, St Mexant et Uzerche
du 5 au 31 mars 2005

« Ces films africains [...]
côtoient l'élégance du quotidien
et le tragique de l'histoire
sans jamais être
dans la désespérance. »

Jean-Marie Barbe
Etats Généraux du Documentaire de Lussas

rendez-vous

samedi 5 à 20h30 à la salle polyvalente de St Jal

Amours zoulous un film de EMMANUELLE BIDOU, **en sa présence**
projection gratuite en partenariat avec l'Amicale Laïque de St Jal

samedi 12 à 20h30 à la salle polyvalente de St Mexant

A Bamako, les femmes sont belles un film de CHRISTIANE SUCCAB-GOLDMAN
projection gratuite en partenariat avec le Foyer Culturel de St Mexant

mercredi 16 à 20h30 à la salle Latreille-haut à Tulle

La vie là, c'est quoi même un film de EMMANUELLE LACOSSE
en présence de l'Association Sénégalaise de Tulle et de ECHO (Echanges Coopération HOspitalière)
projection gratuite en partenariat avec l'Association Sénégalaise de Tulle et ECHO

mardi 29 à 21h au cinéma Le Rex à Uzerche

La vie sur terre un film de ABDERRAHMANE SISSAKO
La projection un film de MARIE JAOL DE PONCHEVILLE
projection gratuite en partenariat avec Musicas Dreibidas

jeudi 31 à 21h au cinéma Le Palace à Tulle

Après (un voyage dans le Rwanda)
un film de DENIS GHEERBRANT, **en sa présence**
projection en partenariat avec le cinéma Le Palace à Tulle
(3,50 € pour les adhérents de Peuple et Culture)

les films

Amours zoulous un film de EMMANUELLE BIDOU (2002 - 52 min.)

Dans un village de la région du Natal, en Afrique du Sud, les femmes sont les gardiennes du foyer. L'absence des hommes, partis travailler en ville à Johannesburg ou à Durban, instaure une organisation de la vie et du travail dirigée par les femmes. Mazungu, Maxulu et Ganephi nous racontent comment elles vivent la polygamie, la séparation avec leur mari, leurs relations avec les autres femmes, la belle-famille, les éventuels amants. Entre douleur et légèreté, le film met en scène le feuilleton quotidien des femmes zoulous. Comment amour, amitié et jalousie pimentent leur vie d'éternelles travailleuses.



Après des études d'ethnomusicologie et d'anthropologie sociale dans lesquelles elle a traité le continent africain, EMMANUELLE BIDOU a suivi un stage de réalisation aux Ateliers Varan en 2000 puis a réalisé deux films documentaires : *Ubhle Bembali* (2000) et *Amours zoulous* (2002).



A Bamako, les femmes sont belles

un film de CHRISTIANE SUCCAB-GOLDMAN (1995 - 64 min.)



« A Bamako, les femmes sont belles », dit la chanson.

La réalisatrice, guadeloupéenne, donc « une africaine perdue à jamais », part à la rencontre sensible et respectueuse des femmes de Bamako et de Ségou qui construisent le Mali. Une vingtaine d'entre elles, de milieux et de niveaux d'éducation différents, parlent de leur quotidien, de leur vie

professionnelle, des réseaux d'entre-aide qu'elles mettent en place, que ce soit dans une clinique ou pour des services juridiques. Aïssa est maintenant exploitante de carrière, mais elle est issue d'une famille de pêcheurs, est devenue coiffeuse, puis tisseuse, et dirigea une entreprise qui l'emmena jusqu'à New York.

En 1991, les femmes se sont révoltées contre le gouvernement militaire, l'armée a ouvert le feu sur elles. Deux jours après, le gouvernement est tombé. A Ségou, une coopérative de femmes a réussi à avoir une fontaine. Elles ont vendu l'eau en temps de sécheresse ; maintenant, elles ont fondé leur troupe de théâtre. La polygamie est une douleur et l'excision une tradition qu'elles dénoncent. Clairement, ces femmes sont sorties de l'ombre, « elles ont les yeux ouverts ».

CHRISTIANE SUCCAB-GOLDMAN

filmographie :

1988 *Ernest Leardée ou le roman de la biguine*

1992 *Contes de cyclones en septembre*

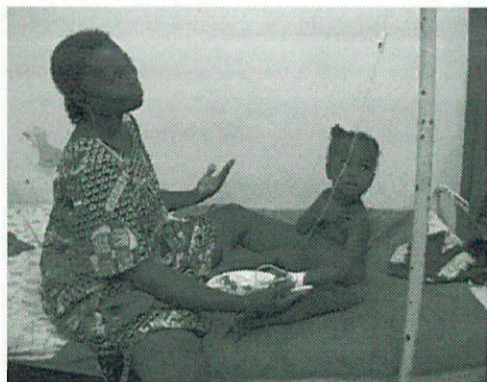
2003 *Nous, dans ce pays bouleversé (récits de Guyane)*

La vie là, c'est quoi même

un film de EMMANUELLE LACOSSE (2003 - 73 min.)

A quoi tient la vie dans un centre néonatal de Yaoundé, au Cameroun ?

Un peu au hasard comme dans tous les services pédiatriques du monde, beaucoup à la volonté des médecins et des infirmières d'empêcher la mort de s'en emparer.



Dans un pays où il n'y a pas de sécurité sociale, où l'accès aux soins n'est pas un droit, où l'argent manque à chaque instant, le corps médical n'a pas d'autre choix que de faire de la médecine avec peu de moyens, de sensibiliser aussi les parents à la nécessité de consacrer une partie de leurs maigres revenus à l'achat de médicaments. Mais ce combat n'est pas vain. Chaque jour, des enfants renaissent de leurs douleurs, de leurs maladies.

EMMANUELLE LACOSSE est parvenue à filmer, avec humanité et respect, ces moments de vie en équilibre ou vacillants. Elle nous donne à voir avec justesse une réalité de l'Afrique qui émeut au plus haut point.

Pierre-Yves Vandeweerd, festival "Filmer à tout prix"

Après des études en Sciences Humaines, EMMANUELLE LACOSSE est assistante monteuse de films documentaires dans une ONG au Cameroun. Son premier film *La vie là, c'est quoi même* a été autoproduit en 2002.



La vie sur terre (1998 - 61 min.)

un film de ABDERRAHMANE SISSAKO

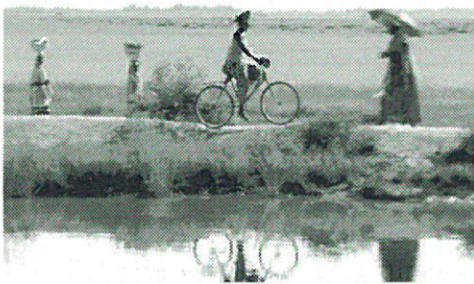
A la veille de l'an 2000, ABDERRAHMANE SISSAKO, cinéaste mauritanien vivant en France, décide de revenir à Sokolo, petit village du Mali, retrouver son père: « *Cher père, tu seras un peu surpris, peut-être même inquiet de recevoir une lettre de moi. Contrairement au message que je t'ai fait parvenir par Jiddou, un changement important fait que je serai bientôt avec toi, à Sokolo : le désir de filmer Sokolo, la vie, la vie sur terre, le désir de partir.* »

Il arrive donc au village, change d'habits, enfourche une bicyclette puis erre dans les ruelles, sur les places, à la poste, dans les champs. C'est alors qu'il croise Nana, une jeune fille, elle aussi de passage. Quelque chose d'impalpable et de ludique se noue entre eux tandis que dans le village, la vie continue.

La projection (1999 -26 min.)

un film de MARIE JAOUËL DE PONCHEVILLE

Le cinéaste ABDERRAHMANE SISSAKO revient à Sokolo, petit village du Mali où il a tourné *La vie sur terre*, avec le désir de projeter le film pour partager avec les villageois ce moment de cinéma dont ils avaient été les acteurs et dont ils deviendront les spectateurs. Au-delà de l'excitation qui entoure l'événement, on est frappé par la justesse des commentaires que le film suscite chez les villageois.

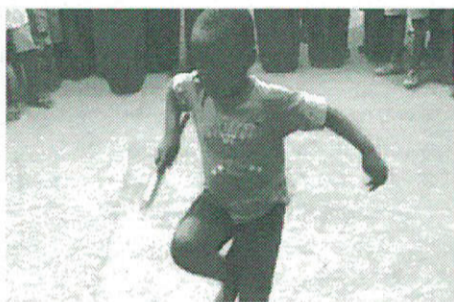


ABDERRAHMANE SISSAKO est né en 1961 à Kiffa en Mauritanie. Il suit des études de cinéma au VGIK de Moscou et termine son cycle d'études en 1989 avec *Le Jeu*, un court-métrage de fiction. Installé aujourd'hui en France, il réalise plusieurs films pour lesquels il revient sur sa vie et son passé, ainsi que sur son continent d'origine, l'Afrique : *Octobre* (1993), *Le Chameau et les bâtons flottants* (1996), *Rostov-Luanda* (1997) ...

Après (un voyage dans le Rwanda)

un film de DENIS GHEERBRANT (2002 -100 min.)

Après, c'est un voyage, près de dix ans plus tard, dans le Rwanda. Le cinéaste est parti seul avec sa caméra, avec l'a priori qu'il ne connaissait pas, qu'il avait tout à découvrir, que le film allait se construire dans une rencontre avec un pays, son peuple et son histoire. Car c'est cela *Après* : d'abord, la réalité de l'inconcevable telle que des rescapés peuvent la reconstruire par leurs récits, et puis des orphelins qui pratiquent les danses traditionnelles, et leur mentor, DÉO, rescapé lui aussi, qui nous emmène dans sa colline natale rencontrer des vieux. Ils nous font remonter l'histoire d'une civilisation, d'un peuple d'éleveurs et d'agriculteurs. Et toujours maintenant avec DÉO, compagnon interprète, passeur entre deux mondes, le film avance vers des prisonniers convaincus de génocide et une noce presque inquiétante... Un voyage comme un fil qui se tend, parce que voyager au Rwanda, c'est accepter de se faire prendre dans les rets d'une exigence, une seule, celle de comprendre.



Après des études littéraires, DENIS GHEERBRANT entre à l'IDHEC en section réalisation et prises de vues. De 1972 à 1977, il enseigne à l'Université de Paris I et de Paris VIII. En parallèle, il expose ses photographies. En 1978, il revient au cinéma en réalisant *Printemps de square*. La même année, il collabore avec JEAN-PIERRE DENIS à la photographie et au scénario d'*Histoire d'Adrien* qui remporte la caméra d'or à Cannes en 1980. Deux ans plus tard, les deux hommes travailleront à nouveau ensemble sur *La Palombière*. Sa carrière au cinéma se divise alors entre son travail de directeur de photographie auprès de cinéastes comme RENÉ ALLIO, ALAIN BERGALA, JEAN-PIERRE LIMOSIN ou JEAN-PIERRE THORN et ses propres réalisations de documentaires qu'il tourne souvent seul avec sa caméra.

Filmographie :

1978 *Printemps de square.*

1984 *Amour, rue de Lappe.*

1985 *Question d'identité.*

1986 *Histoire de parole.*

La parole d'abord.

1991 *Et la vie*

1994 *Une fête foraine.*

La vie est immense et pleine de dangers

1995 *Un printemps de cinéma.*

1998 *Grands comme le monde.*

2002 *Le voyage à la mer.*



entretiens

La vie là c'est quoi même un film de EMMANUELLE LACOSSE

Comment avez-vous « rencontré » votre film ?

Avant de partir on avait acheté une caméra dans l'idée de faire un film en Afrique. Et puis on a eu un bébé, ce qui nous a permis de rencontrer le pédiatre du film, le docteur WAMBA. Un jour, en consultation, il nous a proposé de venir visiter son service. Cela nous a beaucoup étonnés parce que les hôpitaux que nous connaissions n'avaient rien à voir avec celui-là. Les lieux étaient propres, les gens motivés et il semblait ne pas y avoir trop de corruption. On s'est demandé ce qu'on pourrait faire dans cet endroit. Le docteur WAMBA nous ouvrait les portes de cet hôpital, en nous faisant entièrement confiance. C'est très rare de pouvoir tourner dans une institution en Afrique sans devoir verser un bakchich ou sans attendre des autorisations qui ne viendront pas. Du coup grâce à cette liberté, le projet de film a pris une autre dimension. Il se trouve qu'on se posait plein de questions sur la société camerounaise auxquelles on n'arrivait pas à répondre.

Nous avons vécu le choc culturel de plein fouet. Il y avait des comportements, des attitudes, des façons de faire qu'on ne comprenait pas. Parfois c'était désagréable pour nous, on était confronté à beaucoup d'agressivité. On n'arrivait pas à mettre des mots sur ce qu'on vivait alors on a décidé de mettre des images. Ce film c'est une tentative pour expliquer la complexité des relations humaines dans cette société où nos certitudes étaient ébranlées.

Quelle a été votre manière de filmer ?

J'avais quelques idées en tête. Par exemple, je savais que je voulais filmer en plans-séquences, ménager des moments de pause ou éviter de gêner les gens. Je voulais aussi éviter tout misérabilisme, m'interdire de montrer un mort, le suggérer parce que c'est une réalité, mais surtout ne pas faire pleurer. J'ai donc choisi de filmer avant tout le personnel et de montrer sa façon d'aborder la maladie et le manque de moyens. Au Cameroun, la médecine n'est pas gratuite. Si vous avez besoin d'un médicament ou d'une perfusion, il faut aller l'acheter à la pharmacie de l'hôpital. Je me suis dit que si je voulais découvrir une certaine réalité, il fallait la laisser vivre, être attentive aux découvertes que nous offrirait chaque nouvelle séance de tournage. Je n'ai rien écrit, ni demandé aucun financement. En contrepartie, on a eu du temps, on a pu avancer à notre rythme, en fonction des contacts. Et le temps, c'est un luxe incroyable.

entretien réalisé par Nathalie Marcault

Après, un voyage dans le Rwanda un film de DENIS GHEERBRANT

Qu'est-ce qui a motivé votre voyage au Rwanda, dix ans après le génocide ?

J'aime que le documentaire travaille le monde en refusant l'emprise de l'événement. Je pars de problématiques qui font écho en moi, en supposant donc qu'il en ira de même pour les autres.

« Réaliser » un film, c'est avancer dans une question intime et universelle. Une question que jusqu'au bout, encore maintenant en cherchant à vous répondre, le film m'apprend à mieux formuler. Le monde dont je parle, c'est les autres, des gens que je vais aller rencontrer, ici, en l'occurrence au Rwanda, des rescapés. Des rescapés dans le deuil et avec la responsabilité qui revient à celui ou celle qui reste de porter en soi ceux qui ont disparu, ce que l'on appelle « témoigner », par ses mots et dans sa vie. Il y avait aussi dans le désir de ce film celui de comprendre quelque chose de ce qui est toujours l'autre côté de notre monde, le Tiers-monde... le comprendre et le vivre.

Cette démarche de questionnement renforce l'identification du spectateur car lui aussi est dans l'incapacité de comprendre ce génocide, même s'il a pu entendre divers échos sur les raisons de ce drame et le sort des rescapés.

Voilà : toute l'économie du film est basée sur cette idée-là. C'est-à-dire que le seul film à faire, pour moi à ce moment-là, était un film qui pose cette question et la travaille, qui parte d'un « Je ne sais pas » pour avancer aussi vite, mais jamais plus vite, que la découverte de cette réalité dans le temps du tournage, l'expérience du voyage.

Que saviez-vous de ce génocide avant d'entreprendre ce voyage ?

Je me suis documenté. J'ai rencontré des Rwandais venus vivre en France. La lecture du livre de JEAN HATZFELD, *Dans le nu de la vie*, m'a donné une première idée de ce que je pouvais aller chercher : un peuple en travail, dans l'élaboration même d'une langue à la fois précise et poétique. J'ai lu différents livres pour comprendre, mais ils ne me faisaient rien comprendre au sens où la connaissance des faits historiques me laissait devant l'inconcevable de ce génocide : au sein de tout un peuple, qui parle une même langue, partage une même religion et s'est forgé dans un même Etat-nation très ancien, une des composantes a tué l'autre. Des voisins, des membres d'une même famille, ont tué les Tutsis – est Tutsi celui qui a un père Tutsi – et les Hutus qui leur barraient la route. Mon premier contact avec le Rwanda est passé par les réseaux de soutien aux rescapés, les seuls à pouvoir tenir une parole sur ce qui est passé. La parole de celui qui a tué n'est

pas même énonçable. C'est d'ailleurs ce qui se lit dans le livre de JEAN HATZFELD, *Une saison de machettes* : il n'y a pas de symétrie de parole entre bourreaux et victimes.

Comprendre ce que c'est que de revenir à la vie est une problématique récurrente dans votre travail.

Oui, ce n'est pas un hasard s'il y a le même mot qui revient dans le titre de deux de mes films, *Et la vie*, et *La vie est immense et pleine de dangers* ! Dans mon travail de cinéaste j'écoute d'abord, je cherche à faire émerger le récit que, selon moi, chacun porte en soi. En fait, j'aime mieux dire la fiction, la fiction dans laquelle chacun se constitue en sujet de sa propre histoire. Dans le cas d'un génocide, à la différence d'un drame personnel qui ne déchire pas le tissu social, c'est la notion même d'humanité qui vole en éclats. Revenir à la vie, c'est retrouver le sens, une « fiction » qui organise sa place dans cette humanité dévastée pour « revenir à la surface de la vie », comme dit Dédé.

On retrouve dans ce film, comme dans vos précédents documentaires, cette même approche à la fois pudique, profonde et intime, ce même refus du pathos.

Ne pas projeter sur l'autre. Etre dans la question, pas dans la projection. Je ne vais pas interroger l'autre pour qu'il me dise ce que je sais, je ne vais pas d'avantage me transformer en éponge. Simplement écouter pour moi c'est faire sa place au sujet, engager un travail avec lui ; il ne s'agit pas de « donner la parole aux gens » mais de construire une relation cinématographique dans laquelle l'un (personne ou groupe filmé) s'adresse aux autres (les spectateurs) à travers son interlocuteur (le filmeur). Quelque chose qui fait qu'il y a du Moi et du Toi, c'est-à-dire de l'Autre, c'est-à-dire du mystère.

Dans un article sur votre film, le journaliste OLIVIER BARLET cite une phrase de CLAUDE LIAUZU dans *Race et civilisation* : « Pour que la solidarité puisse s'affirmer, il faut non seulement qu'on reconnaisse à l'Autre une part de soi, mais aussi que l'on reconnaisse en soi une part de l'Autre. »

J'essaie de faire aimer un peuple, comme je l'ai aimé, c'est-à-dire à la fois nu, sans des tonnes de fausses certitudes et de bons sentiments, tranquille et perpétuellement dans le trouble ! Je ne peux proposer autre chose au spectateur que l'expérience de ces sensations, le cheminement d'une question, un point de regard.

Entretien réalisé par Gaillac-Morgue